



Je m'informe sur les classifications en psychiatrie

Pour diagnostiquer des troubles mentaux qui présentent souvent de nombreuses formes différentes, les psychiatres se basent sur deux ouvrages de classification faisant référence dans le monde entier : le DSM et la CIM.

Quel est l'intérêt des classifications ?

Davantage que pour d'autres branches de la médecine, le diagnostic en psychiatrie est souvent rendu difficile par la grande variabilité des symptômes. De plus, un trouble mental n'est pas réellement quantifiable, mesurable, comme peut l'être un symptôme physique. Les psychiatres ont donc besoin d'un système de classification listant les maladies et leurs symptômes, élaboré par un large consortium de spécialistes.

De plus, une classification de référence permet d'homogénéiser les diagnostics partout dans le monde. Dans les années 1970, alors que les classifications n'étaient pas encore systématiquement utilisées, une étude révéla qu'il y avait 4 à 10 fois plus de schizophrénies diagnostiquées à New-York qu'à Londres, à cause des différences des critères utilisés. Avec une classification commune, les psychiatres peuvent « parler le même langage », ce qui facilite les échanges entre médecins, lors de colloques ou via des publications scientifiques. Cette base commune permet ainsi aux patients de bénéficier d'un diagnostic et d'une prise en charge similaires quel que soit le psychiatre consulté.

Qu'est-ce que la CIM ?

La CIM, pour Classification Internationale des Maladies (ou ICD en anglais, pour International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems), est une classification de tous les types de maladies et troubles, publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

A l'origine, c'est un médecin français qui propose à la toute fin du 19ème siècle une Classification des causes de décès. Après six révisions, l'ouvrage devient en 1948 la CIM, qui s'intéresse alors aussi aux autres maladies, dont les troubles mentaux. Peu à peu, la CIM s'est imposée comme une référence incontournable dans le monde entier.

C'est aujourd'hui la dixième version de la CIM qui est utilisée, dont un chapitre entier est dédié aux troubles psychiatriques, répartis en dix catégories. La onzième révision, nommée CIM-11, devrait voir le jour en 2015.

Qu'est-ce que le DSM ?

DSM est l'abréviation de l'anglais Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, ou Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Publié en 1952, cet ouvrage de référence entièrement consacré à la psychiatrie est édité par la Société Américaine de Psychiatrie. La cinquième et dernière révision, le DSM-5, parue en mai 2013, regroupe près de 300 troubles mentaux répartis en une vingtaine de catégories.

Quelles sont les différences entre les deux classifications ?

Pour certains psychiatres, les deux ouvrages illustrent les différences entre deux visions de la psychiatrie, l'une américaine (le DSM), l'autre européenne (la CIM). Cependant, bien que le nombre et les catégories des troubles mentaux soient différents, on retrouve de nombreuses similitudes entre les deux classifications. Le chapitre de la CIM consacré à la psychiatrie a d'ailleurs parfois été critiqué pour s'être largement inspiré de la classification du DSM.

Pour prendre un exemple concret, ce que l'on appelle communément hyperactivité est défini dans le DSM comme « trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité », ou TDAH, alors que la CIM préfère parler d'hyperkinésie. Ces deux termes décrivent globalement le même trouble, même si la liste des symptômes est légèrement différente, la CIM étant plus restrictive.

En réalité, de nombreux psychiatres utilisent les deux ouvrages, bien que la CIM semble davantage utilisée dans la pratique clinique et le DSM dans la recherche.

Pour certains domaines plus spécifiques, d'autres classifications sont parfois utilisées. En pédopsychiatrie par exemple, la Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent et la Classification diagnostique de zéro à trois ans permettent un diagnostic plus adapté aux enfants.

Informations sur le document



Conçu et validé par :

Date de validation : **23/02/15**

Comité Psychiatrie

docvadis® est une marque déposée de Merck & Corp., filiale de Merck & Co., Inc., Kenilworth, NJ, USA.